



**CONTRAT D'ENGAGEMENT
FROMAGES DE CHEVRES**

Du jeudi 17 octobre 2019 au jeudi 12 mars 2020

Entre : l'adhérent
Nom, prénom :
Adresse :
Tél :
Mail :

et le producteur
FORT Fabrice
EARL des hirondelles
24700 – Le Pizou

Référent : Edith Ermine

Contact : edithermine@live.fr

En adhérant à l'AMAP de Boulazac, j'ai lu et accepté son règlement intérieur qui s'applique au présent contrat.

Pavés - 5,30€-		Buches - 5,30€-		Chabis - 3,20€-		Lingot - 5,00€-		Pizounais - 2,2€		Crottins 5€ les 3		Cabécous 2,5€ les 4
Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc

Total livraison : Nombre de livraisons : 6 Total contrat :

Reçuchèques deeuros etchèque deeuros le

Chèques à l'ordre de : EARL des hirondelles

ENCAISSEMENT DES CHEQUES	
Octobre	
Novembre	
Décembre	
Janvier	
Février	
Mars	

CALENDRIER DE DISTRIBUTION	
17/10/2019	
14/11/2019	
12/12/2019	
9/01/2020	
13/02/2020	
12/03/2020	

Le consommateur (trice)

Le producteur

DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION

Fort Fabrice, producteur et transformateur de lait de chèvre sur la commune du Pizou exploite 32 hectares sur 3 communes (Le Pizou, Eygurande et Gardedeuil, Ménestérol).

Les surfaces sont cultivées en prairies temporaires (dactyle-trèfles blancs en grande majorité) et en céréales (maïs, avoine, méteil) pour nourrir le troupeau de chèvres.

La totalité de la production est transformée en fromages de différentes formes moulés à la louche (sauf les cabécous) et salés en blanc ou en cendré.

Les produits sont commercialisés sur les marchés locaux, en AMAP et à la ferme.